

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

## SOUS-AMENDEMENT

N° AC1992

présenté par  
M. Saintoul

à l'amendement n° AC|1466 du Gouvernement

-----

### ARTICLE 5

<p>Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité Au neuvième alinéa, remplacer les termes "Les axes d'amélioration" par les termes "Les axes de progression".</p>
--

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.